



Contrat de réservation

Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville Pays
 Téléphone portable E-Mail

Véhicule(s)

Marque
 Immatriculation
 Véhicule supplémentaire : 3€ / jour
 Marque
 Immatriculation

Les participants au séjour

Nom	Prénom	JJ/MM/AA (âge)

Animal (nombre) Race

Choix de la location

Date d'arrivée (entre 16h et 19h) / /

Date de départ (avant 10h) / /

ESCAPADE

- Ibiza – Mobile-home 2 pers.
- Tahiti – Mobile-home 4 pers.
- Sicile – Mobile-home 4 pers.
- Samoa – Mobile-home 6 pers.

ÉVASION

- Bornéo – Mobile-home 4 pers.
- Baléares – Mobile-home 4 pers.
- Maldives – Mobile-home 4 pers.
- Tonga – Mobile-home 6 pers.

ZEN

- Wallis – Mobile-home 4 pers.
- Moorea – Mobile-home 4/6 pers.
- Futuna – Mobile-home 6 pers.

EMPLACEMENT

Options à réserver (sous réserve de disponibilité)

- Télévision (49€/ semaine)
- Lit bébé (21€/semaine)
- Chaise bébé (15€/semaine)
- Kit Draps (draps + taje : 12 €/lit)
- Kit Serviettes de toilette (6€/personne)
- Ventilateur (20€/semaine)
- Barbecue (28€/semaine)

Calcul du séjour

Montant total du séjour
 Assurance annulation
 3,5 % du total (et minimum 15 €)
 Frais de réservation 20 €
 Ménage fin de séjour
 Optionnel 50€ (Gamme 2 personnes et 4 personnes),
 60€ (Gamme 4/6 personnes et 6 personnes)
 Arrhes
 30 % du total

Mode de paiement des arrhes

Chèque (ordre : La Plage Argelès)
 Chèques vacances ANCV Virement bancaire
 Carte bancaire N°
 Date d'expiration
 3 derniers chiffres du cryptogramme

Je reconnais avoir pris connaissance de vos conditions de réservation et déclare les accepter. Je m'engage à régler le solde du séjour 30 jours avant mon arrivée. Une caution de 350 € sera demandée à l'arrivée.

Date

Signature

Conditions de réservation

1- Contrat de location

Le fait de séjourner sur le terrain de camping La Plage Argelès 3* implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de naissance de tous les participants au séjour devront être précisés. Toute personne non inscrite sur le contrat se verra refuser l'accès au camping. Les dates inscrites sur le contrat devront être respectées et seront facturées. La réservation ne devient effective qu'après accord de la direction, avec votre signature sur le contrat et après versement des arrhes. Dès réception du contrat et de votre règlement, une confirmation vous sera envoyée. Le nombre de personnes, quel que soit l'âge (bébé et nourrisson compris), ne doit en aucun cas dépasser la capacité de l'hébergement. Nous ne pouvons accepter les demandes de réservation effectuées par des personnes mineures. La taxe de séjour n'est pas incluse dans les tarifs indiqués. Les draps et le linge de toilette ne sont pas fournis. La réservation est personnelle. Il est interdit de céder ou de sous louer à un tiers. La direction ne peut garantir l'attribution d'un emplacement spécifique. Un départ anticipé ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement.

2- Arrivée et départ

In Mobile-home : les arrivées et départs sont libres. Les arrivées s'effectuent entre 16h et 19h. Le jour du départ, la location doit être libérée à 10h au plus tard. Au-delà, il vous sera facturé 1 journée supplémentaire. En emplacement nu : l'emplacement réservé sera disponible à 15h le jour de l'arrivée et devra être libéré avant 11h le jour du départ. Au-delà, il vous sera facturé 1 journée supplémentaire. En cas de retard, nous vous prions de prévenir la réception. La réservation reste à votre disposition jusqu'à midi le lendemain. Passé ce délai, la direction pourra disposer de la location ou de l'emplacement et les sommes versées resteront acquises à l'établissement. L'hébergement de plein air et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par la direction ou son représentant. Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit au campeur de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations. Toutes constructions et améliorations sont interdites, sauf accord express de la Direction. Il n'est pas permis non plus de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol. Toute dégradation

commise à la végétation, aux clôtures, au sol ou aux installations du camping sera à la charge de son auteur. Il est strictement interdit aux usagers de se brancher directement sur les pompes à eau. Tout occupant désirant se raccorder à l'eau courante devra obligatoirement s'équiper d'une vanne d'arrêt.

3- Garantie annulation

Une garantie annulation peut être souscrite pour un montant de 3,5 % du coût total du séjour. Elle permet d'obtenir le remboursement des frais encourus (excepté les frais de dossier et le montant de la garantie elle-même) en cas d'annulation du séjour, sous réserve du respect des obligations contractuelles. Sans souscription de cette garantie, vous ne pouvez prétendre, même en cas de force majeure, à un quelconque remboursement des sommes versées.

4- Solde du séjour

Le solde du séjour devra être versé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. Passé ce délai, la réservation sera annulée et les sommes versées ne seront pas remboursées.

5- Options

Les options n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être annulées à tout moment.

6- Caution

Une caution de 350€ sera demandée lors de la prise de possession d'un mobile-home ou 150€ pour un emplacement, par carte bancaire ou chèque. Un état des lieux est effectué par le client à l'arrivée. Il sera considéré comme validé et conforme si le client ne signe pas et ne rapporte pas le document avant la fermeture de la réception le jour même de son arrivée. La caution sera détruite si le logement ou la parcelle sont rendus en parfait état de propreté et qu'aucune dégradation ou vol n'a été constaté par nos équipes après remise de vos clés à la réception. Dans le cas où la location nécessite un nettoyage supplémentaire, un forfait ménage de 60€ vous sera retenu. 40€ seront retenus si l'emplacement nécessite l'intervention de nos équipes.

7- Responsabilité

La société décline toute responsabilité en cas d'incendie, d'intempéries, inondations etc. ou encore en cas d'accidents relevant de la responsabilité des personnes inscrites. Le camping La Plage Argelès ne saurait être tenu pour responsable en cas de vol dans l'enceinte du camping. Les vacanciers sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leurs biens.

8- Image

Le camping La Plage Argelès se réserve la possibilité d'utiliser tous supports photographiques et vidéos où les clients pourraient apparaître en vue de ses publications ultérieures.

9- Animaux

Les animaux domestiques sont admis sur présentation du carnet de vaccination. Ils doivent être tatoués, non agressifs et tenus en laisse. Ils sont interdits dans les espaces communs (piscines, sanitaires, douches, aire de jeux, etc.) Pour la propreté du terrain et le respect de tous les campeurs, leurs déjections doivent être ramassées par leur propriétaire. Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas admis.

Les insectes et autres petites bêtes font parties intégrantes de la vie dans un cadre naturel. La direction n'est pas responsable de leur présence sur le site.

10- Stationnement - Circulation - Bruit

Les termes de la location prévoient qu'un seul véhicule par parcelle est inclus dans le tarif. Les véhicules supplémentaires sont interdits de juillet à août, limitant à 1 seul véhicule par parcelle. En dehors de cette période, tout véhicule supplémentaire sera facturé 3€ par jour. Ne s'agissant pas de frais de gardiennage, la Direction décline toute responsabilité en cas de dégradation du véhicule dans l'enceinte de l'établissement. Le stationnement ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants. La Circulation des automobiles est interdite de 22h à 7h en basse saison et de 23h à 7h durant les vacances scolaires d'été françaises à l'intérieur du camping. À tout moment, la vitesse est limitée à 10 km/h. En l'absence de parking durant ces créneaux horaires, les véhicules devront rester à l'extérieur du camping. L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. De 24h à 8h du matin, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

11- Propreté

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations, notamment sanitaires. Il est interdit de jeter des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux. Les clients doivent vider les eaux usées dans les installations prévues à cet effet. Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, les papiers, doivent être déposés dans

les poubelles. Un point « recyclage » pour les papiers, verres et autres produits recyclables y est disponible. Le lavage est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage. Les emplacements doivent être tenus propres. Il est strictement interdit fumer dans les locatifs, espace aquatique, aire de jeux du camping. Les mégots et papiers ne doivent pas être jetés par terre.

12- Piscine

La piscine est exclusivement réservée aux clients résidant au camping La Plage Argelès. Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents. Les baignoires de bain ne sont pas autorisées par mesure d'hygiène.

13- Feux et barbecues

Les barbecues au charbon de bois, barbecues électriques, grill ou planchas électriques sont interdits. Seuls les barbecues / planchas à gaz sont autorisés. Location de barbecues à gaz sur place. Les feux ouverts (bois, charbon, etc.) sont rigoureusement interdits. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses. En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité. Une trousses de secours de première urgence se trouve au bureau d'accueil ainsi que les numéros d'appel des services d'urgence.

14- Visiteurs

Tout visiteur devra impérativement se présenter à la réception. Moyennant 10€/jour/personne et une pièce d'identité conservée en garantie, il pourra accéder aux infrastructures du camping La Plage Argelès. Ils devront quitter les lieux avant 22h en basse saison et avant 23h en haute saison.

15- Divers

La direction se réserve le droit de suspendre certaines prestations sans préavis.

16- Règlement intérieur

Le règlement intérieur, affiché et disponible à la réception, doit être respecté.

La direction se réserve le droit de mettre un terme immédiat au séjour sans indemnité ni compensation en cas de non-respect du règlement intérieur, infractions aux règles de bon voisinage, incivilités et tout autre fait de nature à porter atteinte à l'harmonie de l'établissement. Afin d'assurer la tranquillité des résidents et des familles, les groupes ne sont pas acceptés dans le domaine. Le port du bracelet est obligatoire.

Booking Conditions

1- Rental Contract

Staying at Camping La Plage Argelès 3* campsite implies acceptance of the provisions of these rules and the commitment to comply with them. The names and ages of all the occupants must be indicated on the contract. People who are not registered on the contract will not be accepted in the campsite. The dates indicated in the contract must be respected and will be charged. To confirm a reservation, you must sign the contract and send a deposit. If the reservation is accepted, you will receive a confirmation by post or email. The number of people, whatever the age (baby and infant included), cannot exceed the accommodation capacity. We cannot accept any booking requests from minors (under 18 years old). We will not accept minors if they are not accompanied by a responsible adult. Tourist tax is not included in our prices. Towels and bed linen are not provided. Hire is personal. It's forbidden to give up, lend or sublease your accommodation to a third party. The company's management cannot guarantee the allocation of a specific place. A premature departure can't induce refund.

2- Arrival and departure

In Mobil Home: Arrivals and departures are free. Arrivals are between 04:00PM and 07:00PM. On the day of departure, the rental must be vacated by 10:00am at the latest. Beyond that, you will be charged 1 additional day. Pitch location: the pitch will be available at 03:00PM on the day of arrival and must be vacated by 11:00 am on the day of departure. Beyond that, you will be charged 1 additional day.

In case of delay, please inform reception. The reservation remains at your disposal until noon the next day. After this period, the management may dispose of the rental or the location and the amounts paid will remain with the establishment. Outdoor accommodation and related equipment must be installed at the designated location as directed by management or its representative. Plantations and floral decorations must be respected. It is forbidden for the camper to plant nails in the trees, to cut branches, to make plantations. All constructions and improvements are prohibited, except with the express agreement of the Direction. It is also not allowed to delimit the location of an installation by personal

means, nor to dig the ground. Any damage to vegetation, fences, ground or camping facilities will be the responsibility of the author. Users are strictly forbidden to connect directly to the water pumps. Any occupant wishing to connect to running water must be equipped with a stop valve.

3- Cancellation insurance

You can subscribe a cancellation insurance for 3.5 % of the total amount of your stay. It allows you to receive a refund (except of administration fees and the amount of the insurance) in the event of cancellation, if the contract conditions are observed. Without this guarantee, refund requests are not possible, even in case of absolute necessity or exceptional events.

4- Payment terms

The total amount of the stay must be paid at least 30 days before your arrival. After this period, the reservation will be cancelled and amounts paid will not be refunded.

5- Options

Options are not contractual and can be cancelled at any time.

6- Caution

The day of your arrival, a deposit of € 350 for the accommodation or 150€ for a pitch (by credit card or cheque) will be requested. A check-in is made by the customer at its arrival. It will be considered as approved and certified if the customer does not sign the document and does not bring it back before the closing of the reception on the day of its arrival. The deposit will be destroyed if the accommodation or the pitch are returned in perfect state of cleanliness and if no degradation or theft has been observed by our team after delivery of your keys to the reception. If the accommodation requires an additional cleaning, a cleaning fee of € 60 will be retained. 40 € will be retained if the location requires the intervention of our teams.

7- Responsibility

The company accepts no responsibility for fire, bad weather, etc. or in the event of accidents that are caused by the registrants. Moreover, the company's management declines responsibility in case of theft and damage in the campsite. Vacationers are encouraged to take precautions for the protection of their goods.

8- Image

Directors reserve the right to use all photos and videos where customers could appear for future publications.

9- Animals and Pets

Pets are accepted with presentation of vaccination card. They must be tattooed, not aggressive and kept on a leash. They are forbidden in the common areas (swimming pools, toilets, showers, playground, etc.). For the cleanliness of the ground and the respect of all the campers, their droppings must be collected by their owner. Dogs of category 1 and 2 are not allowed. Insects and other wild animals (mosquitoes, spiders, wasp, ants...) are an integral part of our natural environment. The management is not responsible of their presence on the campsite.

10- Parking - Traffic - Noise

The terms of the lease provide that only one vehicle per parcel is included in the rate. Additional vehicles are prohibited from July to August, limiting to only 1 vehicle per parcel. Outside this period, any additional vehicle will be charged €3 per day. Since this is not a guarding fee, the Management declines all responsibility in case of damage to the vehicle within the premises of the establishment. Parking must not obstruct traffic or prevent new arrivals. Car Traffic is prohibited from 22:00 to 7:00 in the low season and from 23:00 to 7:00 during the French summer school holidays inside the campsite. At any time, the speed is limited to 10 km/h. In the absence of parking during these time slots, vehicles must remain outside the campsite. Sound must not be heard beyond the perimeter of each accommodation. From midnight to 8am, it is compulsory that each one respects the right to rest of his neighbours.

11- Cleanliness

Everyone is required to refrain from any action that could affect the cleanliness, hygiene and appearance of the campsite and its facilities, including health. It is forbidden to throw sewage on the ground or in the gutters. Customers must empty the wastewater in the facilities provided for this purpose. Garbage, waste of any kind, papers, must be

disposed in garbage cans. A recycling point for papers, glasses and other recyclables is available. Washing is strictly forbidden outside the bins provided for this purpose.

The locations must be kept clean. It is strictly forbidden to smoke in the rental, aquatic area, playground of the campsite. Butts and papers should not be thrown on the floor.

12- Swimming pool

The swimming pool is only for the residents of the campsite. Children must be accompanied by an adult. Only swimming suits are authorized.

13- Barbecue - Fire

Charcoal barbecues, electric grill, electric planchas and electric barbecues are prohibited. Only gas Barbecue and gas planchas are allowed. Rental of gas barbecue / planchas on site. Open fires (wood, coal, etc.) are strictly forbidden. Stoves must be kept in good working order and must not be used in hazardous conditions. In case of fire, notify the management immediately. Fire extinguishers can be used if necessary. A first-aid emergency kit is available at the reception desk as well as the emergency services numbers.

14- Visitors

All visitors must present themselves at the reception. For 10 € / day / person and a piece of identity kept in guarantee, it will have access to the facilities of the campsite La Plage Argelès. They must leave the premises before 10 :00pm in low season and before 11 :00pm in high season.

15- Diverse

Management reserves the right to suspend some services without advance notice.

16- Campsite rules

The company rules and regulations, posted at the reception, must be respected. The management reserves the right to put an immediate end to the stay without compensation and refund in the event of non-respect of the rules of the campsite, breaches of the rules of good neighbourhood, incivilities and any other fact likely to harm the harmony of the establishment. In order to ensure the tranquillity of the residents and families, groups are not accepted in the campsite. It's mandatory to wear your bracelet.